



Comité Français d'Étude et de Développement
de la Fertilisation Raisonnée

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU MARDI 16 JUIN 2020 – 14h30-17h30**

PAR VISIOCONFERENCE TEAMS

Ordre du Jour :

1. Approbation de l'ordre du jour du Conseil d'Administration
2. Approbation du compte-rendu du Conseil d'Administration du 14 janvier 2020
3. Accueil des administrateurs élus et élection du bureau 2020-2021
4. Approbation du nouveau règlement intérieur
5. Fonctionnement interne, questionnement et perspectives
 - a. Répartition des tâches et responsabilités
 - b. Rapport d'activité
 - c. Réflexions prospective et stratégique
6. Point sur les activités
 - a. Label COMIFER
 - b. Rencontres 2021
 - c. Journée technique 2020 « pH et fertilité des sols »
 - d. Projet de Journée technique 2021
7. Calendrier des réunions du Conseil d'Administration en 2020-2021
8. Date Assemblée Générale en automne 2020
9. Questions diverses

La crise sanitaire exceptionnelle autorise légalement le COMIFER à mettre en place des modalités organisationnelles inédites pour les réunions de ses instances.

Ainsi, c'est par visioconférence, mardi 16 juin 2020 que s'est ouvert le Conseil d'Administration. Cette disposition est autorisée par l'ordonnance n° 2020-321 du 25 mars 2020 portant adaptation des règles de réunion et de délibération des assemblées et organes dirigeants des personnes morales et entités dépourvues de personnalité morale de droit privé en raison de l'épidémie de Covid-19 et son décret d'application n° 2020-418 du 10 avril 2020.

24 personnes sont présentes en visioconférence. Les absents ont envoyé 4 pouvoirs : le quorum de 14 est atteint. La liste des personnes présentes est fournie en Annexe 1.

Après la connexion de tous, la réunion est ouverte à 14h38 par le président.

A noter que le Ministère n'a pas accès aux formulaires Google et se trouve donc dans l'incapacité de voter en ligne : Fanny Héraud vote oralement.

1. Approbation de l'ordre du jour du Conseil d'Administration

Résultats du vote : 25 voix exprimées (y compris la DGPE/Fanny Héraud) – Il manque Cédric Montprofit de la société K+S, arrivé tardivement.

POUR : 25
CONTRE : 0
ABSTENTIONS : 0

⇒ **L'ordre du jour est approuvé sans commentaire ni ajout de questions diverses supplémentaires.** Deux points sont prévus aux Questions diverses :

- Relations du COMIFER avec le projet Ferti-Dig
- Rôle du COMIFER dans la révision du Programme d'Actions Nitrates.

2. Approbation du compte-rendu du Conseil d'Administration du 14 janvier 2020

Résultats du vote : 25 voix exprimées (y compris la DGPE/Fanny Héraud) – Il manque Cédric Montprofit de la société K+S, arrivé tardivement.

POUR : 25
CONTRE : 0
ABSTENTIONS : 0

⇒ **Le procès-verbal de la dernière réunion est approuvé en l'état, sans ajout ni commentaire.**

3. Accueil des administrateurs élus et élection du bureau 2020-2021

L'Assemblée générale a validé la cooptation ce jour en matinée des administrateurs suivants :

- dans le premier collège, pour l'enseignement public agricole (DGER) : **Jean-Robert Moronval**, qui succède à Jean-Jacques Gailleton
- dans le 3^{ème} collège, pour K+S Kali France : **Cédric Monprofit** qui succède à Olivier Goujard
- dans le 2^{ème} collège, pour l'ITAB : **Enguerrand Burel** qui succède à Blaise Leclerc
- dans le 2^{ème} collège, pour l'APCA : **Nathalie Galiri** qui succède à Sophie Agasse

Les postes d'administrateurs renouvelés par l'Assemblée Générale de 2020 sont les suivants :

- 1er Collège :
 - Aurélia MICHAUD (INRAE)
 - Annie DUPARQUE (Agro-Transfert RT)
 - Camille BECHAUX (MAA)
- 2^{ème} collège :
 - Rémy DUVAL (ITB)
 - Marie-Agnès BOURDAIN (Auréo AgroSciences)
 - François SERVAIN (GEMAS)
- 3^{ème} Collège
 - Nicolas MARQUET (UPJ)
 - Alain CANARD (Soufflet)
 - Sophie AGASSE (UNIFA)

Annie Duparque précise que sa candidature est dans l'attente de trouver un(e) successeur.

Candidats aux postes du bureau :

- Poste de Présidence : **Pascal Denoroy** ne souhaite pas se présenter car il part bientôt à la retraite et a besoin d'assurer le tuilage de la fonction avant son départ l'an prochain. En l'absence de candidat à la présidence, il accepte néanmoins d'assurer la période de transition mais ne pourra pas s'engager autant que les années passées.
 - Poste de Trésorier : **Rémy Duval** accepte d'assurer sa propre succession
 - Poste de Secrétaire : **Mathilde Heurtaux** accepte d'assurer sa propre succession
- Vice-présidents :
- Présidence du 1^{er} collège : **Aurélia Michaud** propose de succéder à Annie Duparque
 - Présidence du 2^{ème} collège : **Rémy Duval** accepte de renouveler sa présidence
 - Présidence du 3^{ème} collège : **Sophie Agasse** propose de succéder à Marc Lambert.
- Présidents d'honneur : Christine Le Souder, Philippe Eveillard, Jean-Claude Ignazi.

Résultats du vote : 24 voix exprimées (y compris la DGPE/Fanny Héraud)

POUR : 23
CONTRE : 0
ABSTENTIONS : 1

Le Conseil d'administration élit ce bureau.

4. Approbation du nouveau règlement intérieur

Résultats du vote : 24 voix exprimées (y compris la DGPE/Fanny Héraud)

POUR : 23
CONTRE : 0
ABSTENTIONS : 1

Le Conseil d'administration adopte le nouveau règlement intérieur.

5. Fonctionnement interne, questionnement et prospectives

a. Equipement interne

Les investissements suivants sont prévus ou réalisés en 2020 :

- 1) Achat d'un nouvel ordinateur plus performant pour Marie en juin 2020, car il est devenu peu cohérent de louer un ordinateur à Arvalis depuis que Marie n'est plus hébergée chez Arvalis à Boigneville.
- 2) Migration des messageries du COMIFER, hébergées jusqu'en juin 2020 chez Arvalis, au sein de Chimie Promotion.
- 3) Migration du système informatique sur Microsoft 365.
- 4) Acquisition de 2 téléphones portables pour les salariées du COMIFER.

b. Répartition des tâches et responsabilités

Dans un souci d'efficacité améliorée, il est proposé de répartir les différentes tâches du COMIFER comme indiqué dans le tableau ci-dessous.

Pdt = président(e) ; DG = déléguée générale ; CM = chargée de mission ; X = adhérent délégué

Tâches, pilotage	Pdt	DG	CM	Secr.	Très.	X	Anim GT
Organisation des CA et AG	X	X		Appui			
Représentation juridique, gestion personnel	X						
Gestion administrative, Adhésions		X					
Suivi budget et fiscal		X			X		
Convention MAA	X	X	X				
Relations RMT Bouclage*	X?	Appui	X?			X?	
Groupes de travail		Suivi	Suivi				X
Groupe appui directive Nitrates		Appui	X				X
Labellisation		Appui	X				
Demandes pour COPIL externes et autres représentations	X?		X?			X?	
Rencontres COMIFER-GEMAS (comité organisation)		X				X	
Journée thématique (comité organisation)		X				X	
Parangonnage			X			X	
Suivi Comité GENEM**		X?	X?			Marc Lambert	
Site web (+ besoin appui comm.)		X	X				
Réseaux sociaux, lettre (+ besoin appui comm.)		X	X				

Discussion :

*La question de l'identité de la personne qui doit assurer les relations avec le RMT BOUCLAGE se pose. Même s'il n'y a rien d'obligatoire, il apparaît souhaitable qu'il s'agisse d'un membre (voire un animateur ?) du groupe national d'appui à la Directive Nitrates, qui est conjoint entre le RMT BOUCLAGE et le COMIFER, car c'est en cette instance que les activités qui intéressent conjointement le RMT et le COMIFER sont le mieux connues. Un travail de clarification et de cartographie du paysage organisationnel des instances qui viennent en appui à la Directive Nitrates est en cours au sein des ministères.

**Le groupe de concertation GENEM va très prochainement aborder des points importants concernant la future réglementation nitrates, et il sera important que le COMIFER puisse y porter ses points de vue, en particulier en termes de méthode de raisonnement de la fertilisation. Il faut être capable d'établir des consensus des différents constituants du COMIFER. On peut envisager que le COMIFER y soit représenté par des personnes différentes selon les sujets de l'ordre du jour. A noter que l'UNIFA, l'APCA, l'Acta, l'INRAE... siègent déjà eux-mêmes au sein du GENEM. Ainsi, le COMIFER doit apporter quelque chose de plus, représentant un équilibre entre ces 3 collègues.

Réactions :

- Lionel Jordan-Meille cite l'exemple du montage récent du projet PhosphoBio soumis au CASDAR portant sur l'impact de l'agriculture biologique sur la fertilité P des sols, pour lequel il a accepté de représenter le COMIFER au sein du bureau scientifique de ce projet.
- Marc Lambert accepte de représenter le COMIFER au sein du GENEM.
- Enguerrand Burel est susceptible d'être intéressé par diverses contributions, mais il est en train de prendre ses nouvelles fonctions au sein de l'ITAB, du COMIFER et du RMT.

Résultats du vote : 25 voix exprimées (y compris la DGPE/Fanny Héraud)

POUR :	25
CONTRE :	0
ABSTENTIONS :	0

Le Conseil d'administration valide le schéma de répartition des tâches tel que discuté.
--

c. Rapport d'activité

Le Président et la Déléguée générale ont initié le projet de rédaction d'un rapport d'activité à usage interne et externe, qui comprend deux catégories de contenu :

- Rapport factuel de l'activité entre deux AG (cf. support au rapport moral)
- Réflexions et perspectives

Le document adressé au Bureau a soulevé des interrogations et n'a donc pas encore été finalisé. Ainsi, des « faits marquants » en ont été extraits pour compléter le rapport moral du Président pour l'Assemblée Générale de ce 16 juin.

Les interrogations suivantes sont soumises au Conseil d'Administration :

- Le CA valide-t-il le principe d'un rapport annuel d'activité ?
- Faut-il monter un groupe de réflexion de fond sur les perspectives, la politique à avoir ?

Discussion :

- Aurélia Michaud est favorable à mener une réflexion de fond et à doter le COMIFER d'une stratégie d'ensemble réaliste, assortie d'un ordre de priorités dans les actions.
- Le MAA est également favorable à cette initiative.
- Rémy Duval : la réflexion de fond est effectivement nécessaire ; quant à la rédaction d'un rapport d'activité, ce serait sous quelle forme et pour quelle diffusion et quelle cible ?
- Mathilde Heurtaux et Annie Duparque : Quel serait l'objectif d'un tel rapport d'activité ? L'enrichissement régulier du site Internet ne serait-il pas plus efficace et moins lourd ? Si on vise des non-membres, comment les toucher mieux que via le site web ?
- Lionel Jordan-Meille : concernant le rapport d'activité, il faut éviter d'alourdir la tâche de rédaction, l'année du départ du président ; concernant la réflexion prospective, les animateurs des groupes thématiques devraient en faire partie, notamment pour créer du lien entre chaque GT.
- Sophie Agasse : il est plus important de mener une réflexion de fond que de passer du temps sur la rédaction du rapport d'activité : il faut prioriser les chantiers.
- Pascal Denoroy : l'idée de départ était de rassembler toute l'information pour les adhérents (usage interne) parce qu'on n'a pas beaucoup de temps en AG pour détailler les activités menées au cours de l'année écoulée. Il faudrait certes que ça reste assez léger. La mise à jour du site prend autant de temps que de rédiger un rapport.
- Fanny Héraud : une plaquette et un court rapport sont importants pour convaincre les financeurs, qui ne vont pas prendre le temps de consulter le site Internet ni d'analyser un rapport, mais pourront prendre connaissance d'une plaquette courte et synthétique. Cela peut permettre à chacun de convaincre sa hiérarchie de l'intérêt d'adhérer à l'association et de verser sa cotisation.
- Aurélia Michaud propose de rédiger 2 à 3 pages de rapport annuel.
- Sophie Agasse : ne faudrait-il pas étudier comment remobiliser ce qui existe déjà ? Par exemple, l'APCA avait fait une webconférence pour expliquer aux conseillers de chambre d'agriculture ce que fait le COMIFER.

- Annie Duparque : à titre d'exemple, Agro-Transfert fait chaque année une plaquette de 12 pages distribuée aux membres du Conseil d'administration ; chaque participant met à jour sa propre page chaque année, ce n'est pas très lourd une fois que la maquette est faite.

Résultats du vote sur le principe d'un rapport annuel d'activité : 25 voix exprimées (y compris la DGPE/Fanny Héraud)

POUR :	13
CONTRE :	2
ABSTENTIONS :	10

Le Conseil d'administration valide timidement le principe d'un rapport annuel d'activité, qui devra de toute façon être léger.

d. Réflexions prospective et stratégique

La seconde question posée par le Président :

Pour mener à bien la réflexion de fond sur les perspectives et la politique dont le COMIFER doit se doter, validez-vous la proposition de mettre sur pied un groupe temporaire ad hoc (CA et hors CA) qui sera chargé de soumettre des propositions au CA ?

Résultats du vote sur la mise en place d'un groupe de réflexion prospective : 25 voix exprimées (y compris la DGPE)

POUR :	23
CONTRE :	0
ABSTENTIONS :	2

Le Conseil d'administration valide le lancement d'un groupe de réflexion prospective sur les orientations stratégiques et politiques à prendre.

Réactions :

- Stéphanie Sagot : il faut inclure la réflexion sur les moyens potentiels d'augmenter le nombre d'adhérents. Pour cela d'ouvrir la réflexion à des personnes hors Comifer, utilisatrice potentielle de nos travaux
- Lionel Jordan-Meille : expérience de Bordeaux Sciences Agro : la consultation par formulaire prend du temps : 1 an pour rédiger et tester le formulaire, plusieurs mois pour le diffuser, encore du temps pour traiter les retours (seulement 5 %) : il s'est passé 3 ans pour peu de résultat.
- Sophie Droisier : le COMIFER a besoin d'accroître sa notoriété et de toucher un public plus large qu'aujourd'hui, c'est pour ça qu'il faut communiquer sur le panorama des activités qui y sont menées, pour rayonner davantage. Un plan de communication est en cours de montage pour communiquer via les réseaux sociaux Twitter et LinkedIn. Une à 2 informations hebdomadaires y sont publiées, lues par 300 à 400 personnes. **Il faut que les adhérents du COMIFER en fassent systématiquement le relai.** Un rapport d'activité sur support « light » de communication serait également utile pour mieux se faire connaître.
- Marc Lambert : il y a des choses à revoir dans le processus de réflexion menées au début du mandat de P. Eveillard ; certains objectifs sont toujours valides mais n'ont pas été réalisés (ex. traduction du site en anglais), par manque de temps et de moyens.

**Participants volontaires à cette réflexion :
Sophie Agasse, Aurélia Michaud, Rémy Duval, Lionel Jordan-Meille et Marc Lambert**

6. Point sur les activités

a. Label COMIFER

Le cahier des charges du Label doit être mis à jour sur deux aspects :

- Indication obligatoire, par les éditeurs, **des sources de paramétrages utilisés pour chaque poste du bilan** prévisionnel. Ces paramètres ne seront pas évalués, mais ils doivent être identifiés.
- Précision obligatoire des références à l'origine du calcul des doses pivot et plafond pour les cultures redevables du bilan prévisionnel ; actuellement on n'accepte pas de labelliser ces outils-là. Ainsi, l'utilisation d'une dose pivot sur ces cultures sera acceptée si et seulement si un **référentiel technique explicite** est fourni par l'éditeur. Ce référentiel fera l'objet d'un examen par le Comité de labellisation qui validera ou pas l'argumentation fournie.

Une nouvelle version du cahier des charges sera rédigée pour l'été 2021 au plus tard.

Le MAA considère que ces évolutions sont positives, elles s'inscrivent en faveur de plus de transparence sur les paramètres utilisés.

b. Rencontres 2021

Le comité d'organisation des Rencontres 2019 s'est réuni à deux reprises en 2020, les 14 mai et 5 juin, notamment pour examiner les résultats de l'enquête de satisfaction et étudier les 8 choix possibles de lieux pour l'édition de 2021 (Clermont-Ferrand, Dunkerque, La Baule, Poitiers, Reims, Rennes, Saint-Malo et Tours).

Les critères de choix sont les suivants :

- 1) Qualité des infrastructures, accès, coûts
- 2) Implantations géographiques en lien avec les bassins de production agricole (orientation des thèmes à aborder lors des Rencontres)
- 3) Partenaires locaux potentiels (institutionnels, industriels, enseignement)

Le site de Dunkerque n'a pas été retenu du fait de sa configuration, et Rennes n'est pas disponible (8 et 9 décembre seulement, et en 2^{ème} rang), et serait très cher (44 k€ hors soirée sur site).

Un pré-vote auprès du comité d'organisation a donné le trio gagnant suivant, sous réserve de visite de site :

1. **Clermont-Ferrand** 24-25 novembre
2. **Poitiers** 17-18 novembre
3. **Saint-Malo** 17-18 novembre

On connaît bien le site de Poitiers qui correspond bien à nos besoins (sa visite est quasi-inutile).

- Alain Canard : Quelle explication de la répartition déséquilibrée des participants entre le Nord et le Sud du pays ? Le COMIFER a-t-il une image « grandes cultures » qui mobilise moins les professionnels du Sud ? Faut-il considérer cet élément pour choisir un site plus au Sud ?
- Pascal Denoroy : De fait, les adhérents sont plutôt dans le Nord de la France, et plutôt axés sur les filières « grandes cultures », le COMIFER a peu d'adhérents des filières arboriculture et viticulture. A Bordeaux, il n'y a pas d'infrastructure dont la taille correspond à nos besoins. En descendant trop au Sud il ne faudrait pas risquer de perdre la participation des adhérents.

Résultats du vote : 22 votes exprimés :

	Clermont-Ferrand	Poitiers	Saint-Malo
1 ^{er} choix	16	4	2
2 ^{ème} choix	5	14	3

Le Conseil d'administration propose de visiter le site suivant : Clermont-Ferrand.

Comité d'organisation actuel : Sophie Droisier, Marc Lambert, Aurélia Michaud, Lionel Jordan-Meille, Christine Le Souder, François Servain, Bernard Verbèque, Bruno Félix-Faure, Pascal Mathieu.

c. Journée technique 2020 « pH et fertilité des sols »

Initialement programmée le 12 mars, la Journée technique « pH et fertilité des sols » avait été reportée au 17 juin, puis a dû être reportée de nouveau à l'automne 2020, avec deux dates de disponibilité de l'auditorium de l'APCA, le 16 septembre ou le 28 octobre.

Tous les intervenants sont disponibles à ces deux dates, sauf Matthieu Valé et Philippe Gérard qui ne sont pas disponibles le 16 septembre.

Un sondage a été réalisé le 9 juin auprès des inscrits pour connaître leur mode de participation préférentiel à l'automne prochain. Avec 48 % de taux de retour au 10 juin, les souhaits sont partagés équitablement entre présentiel (54 %) et visioconférence (46 %).

Ces nouvelles modalités d'organisation nécessitent une révision des budgets avec

- Ventilation des participants selon de nouveaux tarifs : inchangés pour les participants présents mais seulement 50 € (? coût à évaluer) pour les participants en visioconférence ;
- Lancement d'un appel d'offres auprès de prestataires de communication événementielle interactive (captation vidéo, mise en direct, gestion du tchat ou clavardage) ;
- Validation auprès de l'APCA des modalités d'accueil (bâtiment, amphi, salons) ;
- Nouvelle étude avec le traiteur (gestion des pauses café, lunch-box ???)

On ne connaît pas encore la capacité d'accueil qui sera proposée au sein de l'auditorium de l'APCA à l'automne.

Résultats du vote

	16 septembre 2020	28 octobre 2020
Nombre	4	16

Le Conseil d'administration valide la date du 28 octobre 2020.

e. Projet de journée technique 2021

Le GT FORBS envisage d'organiser la prochaine Journée Technique du COMIFER sur le thème de la Matière Organique du Sol, avec pour titre provisoire « Sait-on interpréter les analyses de MO Sol pour l'agriculture ? » (Comment les estimer ? Sait-on définir des objectifs de teneur ? Que faire de ces mesures (sinon des bilans C) ? ...).

Matthieu Valé (Auréa AgroSciences), animateur de ce GT, inscrira l'organisation de cette journée à l'ordre du jour de la prochaine réunion de ce GT le 6 octobre 2020, afin de mettre sur pied un comité d'organisation et de construire un programme et une liste d'intervenants.

Les dates pressenties seraient les 2, 3, 4, 9, 10 ou 11 mars 2021, et l'événement pourrait se tenir à l'APCA et/ou visio (à confirmer).

Résultats du vote

	2 mars	3 mars	4 mars	9 mars	10 mars	11 mars
Nombre	11	7	9	11	12	11

Le Conseil d'administration valide la date du 10 mars 2021.

7. Calendrier des réunions du Conseil d'Administration en 2019-2020

Votes **septembre 2020** :

	Mardi 22 am	Jeudi 24 am	Jeudi 24 pm	Mercredi 30 pm
Nombre	10	11	11	8

Votes **janvier 2021** :

	Mardi 12 am	Mardi 12 pm	Mercredi 13 am	Mercredi 13 pm	Jeudi 14 am	Jeudi 14 pm
Nombre	15	16	15	15	16	16

Avril 2021 : 30 mars 2021 comme l'AG.

Votes **juin 2021** :

	Mardi 15 am	Mardi 15 pm	Mercredi 16 am	Mercredi 16 pm	Mardi 22 am	Mardi 22 pm	Mercredi 23 am	Mercredi 23 pm
Nombre	15	16	12	13	15	16	15	14

Le Conseil d'administration laisse 48 heures aux absents pour répondre aux différents Doodle, Marie communiquera les dates retenues ensuite.

Les chiffres indiqués dans les tableaux sont extraits des résultats obtenus après 48h.

8. Date Assemblée Générale en automne 2020

Les différents tarifs d'adhésion pour 2021 (adhésion individuelle, contribution membre associé et dotation) n'ont pas pu faire l'objet d'une délibération du fait de la révision en cours du statut fiscal de l'association. Il sera donc nécessaire de convoquer une assemblée générale à l'automne 2020.

Résultats du vote sur les différentes propositions de dates :

Date	Nb de votes
Mardi 13 octobre	12
Mercredi 14 octobre	16
Jeudi 15 octobre après-midi	17
Mardi 3 nov	11
Mercredi 4 nov	15
Jeudi 5 nov	15
Mardi 17 nov	13
Merc 18 nov	15
Jeudi 19 nov	15

Le Conseil d'administration laisse 48 heures aux absents pour répondre aux différents Doodle, Marie communiquera les dates retenues ensuite.

*Les chiffres indiqués dans les tableaux sont extraits des résultats obtenus après 48h.
L'Assemblée Générale d'Automne se tiendra le jeudi 15 octobre après-midi.*

9. Questions diverses

a. Ferti-Dig

Ce projet, initialement porté par l'INRA EcoSys (Aurélia Michaud) et l'Acta (Mathilde Heurtaux) et soumis sans succès au CASDAR en 2019, a été redéposé à l'APR GRAINE de l'ADEME ce 15 juin 2020 par l'INRAE LBE et la CRAB. Il vise à mutualiser et compléter les bases de données existantes sur les digestats et à produire un guide de fertilisation avec des digestats agricoles. Il pourra contribuer à alimenter les références du COMIFER sur les Keq et les fiches de caractérisations de PRO.

⇒ **Le groupe PRO doit suivre ce projet et le COMIFER pourra contribuer à la diffusion de ses résultats.**

b. Révision du Programme d'Actions Nitrates (PAN) dans le cadre de la CNDP

Le président a été sollicité par la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) pour connaître l'avis du COMIFER sur les questions soulevées par la Directive Nitrates. Cette question doit être réfléchie au sein du Groupe d'appui à la DN (RMT&COMIFER) et du GT Azote & Soufre.

Les ministères MAA et MTES sont en train d'élaborer le 7^{ème} PAN qui entrera en vigueur pour la campagne 2021. C'est dans ce contexte que le Code de l'environnement prévoit cette consultation qui sera menée parallèlement aux travaux d'élaboration du PAN, pour consulter le grand public et tous les experts sur le sujet afin d'éclairer les responsables de cette réglementation.

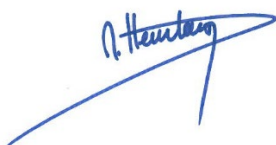
Des garants ont été nommés pour vérifier que le public ait bien été consulté.

Les outils mobilisés et le périmètre de la consultation seront précisés lors de la réunion du GENEM du 2 juillet prochain. La concertation préalable démarrera en septembre, elle doit se dérouler à l'automne. Le format et le contour de ce qui sera mis en débat sera bientôt précisé.

En outre, des études sont actuellement en cours sur les périodes d'épandage (Acta), sur les modalités de couverture des sols et sur les capacités de stockage d'effluents d'élevage (CGAAER-CGEDD), dont les résultats seront largement partagés.

Divers : informer rapidement les participants à la JT « pH et fertilité des sols » de la date finalement retenue (28 octobre). Il reste encore à fixer le tarif pour la participation à distance.

Le Président lève la séance à 17h25 après avoir remercié Sophie Droisier et Marie Carré pour leurs contributions précieuses à l'organisation de ces réunions à distance.



Secrétaire
Mathilde Heurtaux



Président
Pascal Denoroy